

LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE



Cognac, septembre 2019

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis du Moulin de la Mouleyrette,

Vous trouverez ci-après le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de notre association qui s'est tenue le vendredi 16 août 2019 à 17 heures, au temple de Cognac (en raison des travaux de rénovation en cours dans le bâtiment communal).

Bien entendu nous restons à l'écoute de vos observations, et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Encore un grand merci à tous et à bientôt.

Assemblée générale ordinaire du vendredi 16 août 2019 à 17 heures.

Par les soins du Conseil d'Administration les membres de l'association ont été invités en temps utile à participer à notre assemblée générale 2019.

La séance est ouverte à 17 heures, par Jean-Louis Desvignes, Président.

Pour le bureau sont présents :

Mesdames Claudine BONNEFILLE, Annie TERNISIEN, Mireille VIALA, Monique GRAS, et Messieurs Jean TROUCHAUD, Jean-Louis DESVIGNES.

Excusés : Paulette FERRIER, Anne CAILLE, Jean-Marie CAILLE, Laurent VIALA, Yann ROMANET, Jean-Marc DAUBOS.

Madame Marise FOUANT, 1ère adjointe au Maire et membre de l'association, participe à notre assemblée.

Au total 15 personnes sont présentes et 39 représentées par les pouvoirs qu'elles ont fait parvenir à l'assemblée. Les adhésions sont à ce jour au nombre de 84 (nombre total d'adhésions pour 2019 à confirmer en fin d'année). Le quorum n'est pas tout à fait atteint mais c'est une disposition qui n'est pas requise par les statuts donc l'assemblée peut valablement délibérer.

Jean-Louis Desvignes préside l'assemblée. Il remercie les personnes présentes et toutes celles représentées qui, par leurs adhésions et les pouvoirs qu'elles nous adressent, soutiennent notre réalisation et participent à la vie de notre association.

Le président rappelle ensuite l'ordre du jour indiqué sur la convocation et présente le rapport moral et d'activité ainsi que les perspectives.

Rapport moral, d'activité et perspectives

« Vous le constatez notre AGO 2019 se déroule en un lieu inhabituel (le temple de Cognac), en raison des travaux actuellement en cours sur le bâtiment communal qui n'est pas accessible aujourd'hui.

Comme je l'ai écrit dans ma lettre du mois de juin le souvenir, que j'évoquais il y a un an, des membres de notre association disparus ces dernières années, reste très vivace dans nos mémoires. Nous ne les oublions certainement pas et, la motivation qui a été la leur doit subsister avec nous, pour notre commune et notre moulin.

Nous avons toujours le souhait de rajeunir notre équipe : nouvel appel à tous pour intégrer l'association et son bureau, et assurer la pérennité de notre réalisation !

Où en sommes-nous cet été :

Pour le nettoyage des abords :

Intervention en juin et juillet du chantier d'insertion piloté par la mairie : très bon travail.

Par ailleurs nous avons fait intervenir une entreprise pour quelques heures de débroussaillage et de petits travaux (repousses diverses, lierre sur les murs, mais aussi quelques tuiles cassées à remplacer, la clôture au-dessus du bassin à compléter, etc...).

Intervention partielle il y a quelques jours pour 396 euros ; et le reste sera fait après les congés de l'entreprise.

Discussion : Affiche « accès interdit » à placer sur le grillage coté bassin en raison du danger que représente l'accès au moulin par ce coté.

Le joint du boîtard n'est toujours pas remis en état.

Nous allons mettre en place une équipe de bénévoles et, après les journées du patrimoine, mi-septembre, nous prévoyons de démonter le mécanisme, soulever la meule supérieure, remplacer le joint, et même piquer les meules. c'est une opération ambitieuse, mais nous y arriverons !

Discussion fournie sur cette question entre divers participants (croquis à l'appui) : Importance de ce joint, faut-il contacter un meunier en exercice ? La fédération des amis des moulins ? Etc.

Nous ferons savoir aux personnes intéressées la date de ces travaux. Ce sera l'occasion de se retrouver et de redynamiser notre association.

Curage du bassin : rien à prévoir cette année, il est propre et l'eau reste claire et suffisante jusqu'à présent.

Les visites du moulin connaissent toujours le même succès : ce printemps nous avons reçu une classe de Sauve, dont la vingtaine élèves de CM2 et les 4 accompagnateurs ont été ravis de découvrir notre moulin, et plusieurs groupes de retraités ou randonneurs (Lasalle, St Hippolyte, etc.) dont certains connaissaient déjà le moulin mais ont beaucoup apprécié de le revoir tourner et d'entendre les commentaires actualisés de Mireille (au total de ces divers groupes plus de 65 personnes en moins d'un mois !).

Et depuis de nombreux autres visiteurs nous ont fait le plaisir de venir nous voir : plusieurs groupes d'enfants accompagnés et plusieurs petits groupes de personnes handicapées notamment visuels ou déficients mentaux, le contenu de la visite étant à adapter. Commentaires par Mireille Viala.

Note sur le paiement des visites : on ne le réclame pas toujours mais bien souvent les visiteurs nous font parvenir leur participation.

Rappel des observations de 2018 : Il faudrait d'autres personnes à même d'assurer les visites : discussion avec Mireille, Claudine, et autres.

Préparer un document (« fiche mémo ») retraçant la restauration et permettant à chacun d'entre nous d'animer les visites. »

Les rendez-vous traditionnels de l'été :

Le samedi matin : recueil des adhésions à l'association sur le **marché de Cognac**,

Et **visite du moulin** (si possible) à 10 heures 30, horaire à revoir éventuellement :

Peut-être faudrait-il prendre les RV pour le lendemain, dimanche matin, ou un autre jour de la semaine.

La journée du 14 juillet : vif succès de la visite commentée avec casse-croûte sur place à 10 heures **offert par l'association des chasseurs** ; elle s'est très bien déroulée en présence comme chaque fois de nombreuses personnes très intéressées et fidèles : Merci beaucoup à tous !

Septembre : participation aux journées du patrimoine (à confirmer), les deux après-midi de 15h à 18h.

(Le détail des diverses manifestations estivales dans notre commune vous sera communiqué en temps utile).

Ne manquez pas de consulter les panneaux d'affichage, et de nous communiquer vos adresses électroniques, nous pourrions ainsi vous tenir informés plus facilement et rapidement :

Adresse du président : jldesvignes@orange.fr , ou celle de l'association : moulin.mouleyrette@free.fr

Encore disponibles les images de la restauration avec les photos des deux classeurs de Jacques Bonnefille, le film de notre restauration, ainsi que celui de la restauration du **moulin de Castel** de M. André VIALA à La Rouquette (Aveyron).

C'est un superbe travail qui retrace avec beaucoup de précision et de sensibilité les différentes étapes de la remise en état de notre moulin.

Cet ensemble peut être recopié à la demande sur une clé USB ; Une clé de capacité minimum de 8 GB est nécessaire.

Cartes postales nouvelles et « magnets » en cours (marque-pages, sacs à pizzas, mugs, à voir ?) très bientôt disponibles !

Disponible également : traductions en Anglais, (et en Allemand en cours de mise en page) par Anne et Emma LEVI (vifs remerciements à elles) de nos documents "historique de la restauration" et "coupe du mécanisme avec le nom des différentes pièces".

En cours de préparation en Italien (recherchons traducteur en Espagnol et Occitan).

Manifestez-vous si vous êtes intéressé par l'aspect technique du fonctionnement du moulin, et à bientôt sur place !

Enfin rendez-vous sur le site internet.

Remerciements :

Le président renouvelle ses remerciements à tous les intervenants qui contribuent au succès de notre aventure, et notamment à toute l'équipe de la municipalité de Cognac pour le chantier d'insertion.

Il adresse également, comme chaque année, tous ses remerciements :

-à tous ceux qui ont permis au projet de se concrétiser : Conseil Départemental, Région Languedoc Roussillon (Occitanie), Parc National des Cévennes, société Saint-Gobain, Fondation RTE.

-à Jean-Marie et Anne Caille, Laurence Caille et Eric Kiennemann pour la maintenance du site Internet.

-et bien sûr à tous les membres de notre association qui marquent, sans défaillance chaque année, par leurs nombreuses adhésions, leurs encouragements et leur soutien.

-enfin aux membres de notre bureau qui participent tous, d'une manière ou d'une autre, à cette bonne marche de notre association.

Les discussions sur les différentes questions évoquées seront éventuellement relatées dans les questions diverses (déductibilité des dons, intervention de Bernard Martial, à voir avec un expert comptable, les impôts...)

On passe au vote : **Le rapport moral du Président est soumis aux voix et adopté à l'unanimité.**

Rapport financier :

Notre situation reste bonne, notamment grâce à vous tous et à vos adhésions et dons.

Comptes d'exploitation :

2018 :

Charges :

1) Assurances :	378, 00 euros
2) Frais bancaires (LBP) :	57, 18 euros
3) Loyer (commune) :	néant
4) Travaux *	540, 00 euros
5) Achats matériels *:	64, 94 euros
6) Frais (timbres, copies)	114, 80 euros
7) Divers (obsèques H. Aubel)	50, 00 euros

Total charges : 1 204, 92 euros

Produits :

1) Adhésions :	1 615, 00 euros
2) Visites / ventes :	142, 50 euros
3) Subventions :	néant
4) Produits bancaires :	94, 18 euros
5) Dons :	50, 00 euros
6) Manifestations :	néant
7) Divers :	néant

Total produits : 1 901, 68 euros

Résultat : bénéfice : 696, 76 euros

(Explications : peu de travaux en 2018, bon niveau des adhésions (108), visites/ventes, dons)

*Détail des travaux : Débroussaillage (ent.Hébrard) = 540 euros.

*Achats = cartes postales, magnets = 64, 94 euros.

2019 (provisoire au 16/08/2019) :

Charges :		Produits :	
1) Assurances : idem 2018	378, 00 euros	1) Adhésions :	1 367, 00 euros
2) Frais bancaires (LBP) :		2) Visites / ventes :	84, 00 euros
3) Loyer (commune) : néant		3) Subventions :	
4) Travaux *	396, 00 euros	4) Produits bancaires :	
5) Achats matériels :		5) Dons :	10, 00 euros
6) Frais (timbres, copies) :	178, 12 euros	6) Manifestations :	
7) Divers :		7) Divers :	
Total charges :	952, 12 euros	Total produits :	1 461, 00 euros

Résultat : (provisoire) : + 508, 88 euros (il restera à actualiser d'une part quelques dépenses comme les frais bancaires, petits travaux, etc. -voir ci-dessous, et d'autre part les recettes : adhésions du 16/08 au 31/12/2018, visites payantes et ventes -cartes postales, magnets, produits bancaires, dons éventuels...)

*Détail des travaux : juillet 2019 travaux de débroussaillage pour 396, 00 euros.

Montant des adhésions (rappel pour 2018 : 1 615, 00 euros, il faut faire un petit effort en 2019 !), Pour 2019 au 16 août : 1 367, 00 euros (pour 91 adhésions, soit une moyenne de 15, 02 euros par adhérent, semblable à l'an dernier - résultat à confirmer en fin d'année 2019).

Autres frais à prévoir pour 2019 ou début 2020 :

- réapprovisionnement des cartes postales et magnets ou autres supports promotionnels (discussion sur les divers supports possibles : mugs, porte-boîtes à pizza, marque-pages, cravates, T-shirts, etc.)
-Fin des petits travaux de débroussaillage, compléter le grillage sur le bassin, le joint du boîtard, achat de blé : ces dépenses éventuelles seront à chiffrer.

-Avoirs sur nos comptes (au 16/08/2019) :

- 2 324, 88 euros sur le compte courant
- 12 300, 91 euros sur le livret A.

Observation de Mireille : on reçoit plus de dons en période de travaux, il nous faut donc faire savoir ce que l'on fait.

Le rapport financier soumis au vote de l'assemblée est adopté à l'unanimité.

Rappel : comme chaque année ce sont les **adhésions** qui permettent d'assurer tous nos engagements : **elles sont donc très importantes pour nous, merci à tous !**

Il faut quand même noter que pour un petit village comme le notre le nombre d'adhérents à notre association est relativement important.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année 2019 sont renouvelables (élus en 2016) :

Mireille VIALA, Jean-Marie CAILLE, Paulette FERRIER

Leur renouvellement est soumis à l'assemblée : **ils sont réélus à l'unanimité.**

Vacance du poste de trésorière et de trésorier adjoint.

A l'appel du président une participante à l'assemblée se fait connaître pour intégrer le conseil d'administration : il s'agit de Muriel MENUET, La Cabanelle, 30460 COGNAC, qui est élue à l'unanimité (applaudissements). Bienvenue et un grand merci à Muriel, qui pourra proposer ou utiliser le moulin pour des sorties scolaires et autres actions à caractère pédagogique, dans le cadre de ses responsabilités dans l'éducation nationale à Alès.

Voici donc la composition actualisée du conseil d'administration pour 2019/2020 :

- Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2017, renouvelable en 2020
- Vice- Présidente : Claudine BONNEFILLE, réélue en 2018, renouvelable en 2021
- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2019, renouvelable en 2022
- Secrétaire adjoint : Anne CAILLE, réélue en 2017, renouvelable en 2020
- Trésorier : intérim assuré par Jean-Louis DESVIGNES
- Trésorière adjointe : poste à pourvoir

- Membres du bureau :
 - Annie TERNISIEN, réélue en 2017 renouvelable en 2020
 - Jean-Marie CAILLE réélu en 2019 renouvelable en 2022
 - Paulette FERRIER, réélue en 2019, renouvelable en 2022
 - Jean TROUCHAUD, réélu en 2017, renouvelable en 2020
 - Monique GRAS, élue en 2017, renouvelable en 2020
 - Laurent VIALA, réélu en 2018, renouvelable en 2021
 - Yann ROMANET, élu en 2018, renouvelable en 2021
 - Jean-Marc DAUBOS, élu en 2018, renouvelable en 2021
 - Muriel MENUET, élue en 2019, renouvelable en 2022.

Vifs remerciements à tous !

Questions diverses/réponses, remarques et suggestions, projets, perspectives

Intervention de M. TROUCHAUD :

Peut-être serait-il bien de solliciter la participation ou le parrainage d'un membre d'honneur connu, à chercher dans nos relations, afin de dynamiser notre conseil d'administration et la notoriété de notre association.

Notamment, mais pas seulement, dans le secteur des énergies renouvelables.

Muriel MENUET propose de contacter Maya Paulhan à St Roman de Codières.

Discussion : chacun d'entre nous est invité à y réfléchir : divers noms sont évoqués.

Adhésion annuelle : en l'absence de gros projets d'investissement elle est maintenue à 10 euros.
Tarif des visites : il est maintenu à 2 euros par personne et 1,50 euro par personne pour un groupe de 10 ou plus.

Géocache : La cache déposée par des adhérents, amateurs de géocaching, sous le pseudo de Jean Meunier, est toujours en place sous la définition et l'adresse internet :

https://www.geocaching.com/geocache/GC5AGVX_moulin-de-la-mouleyrette

Discussion et explications.

Voir aussi la géocache de la traverse du temple, signalée par Mireille, juste à coté de notre lieu de réunion ce jour !

RAPPELS :

Entretien du site : La municipalité prend en charge les petits travaux de débroussaillage qui peuvent être inclus dans les missions de chantiers d'insertion.

Concernant la diffusion de nos comptes rendus AGO et autres informations, nos adhérents (et nos futurs adhérents) qui disposent d'une adresse électronique peuvent nous la faire connaître par tous moyens à leur convenance (un petit mot sur la messagerie de l'association, ou celle du président: jldesvignes@orange.fr

Ils pourront ainsi recevoir nos communications de manière plus rapide. Bien entendu pour les autres une distribution « papier » sera toujours faite sur le secteur de Cognac ou le cas échéant par la Poste.

Concernant les visites : elles sont proposées l'été le samedi à 10h30 à partir de marché de Cognac. Voir ci-dessus une possible modification de ces horaires en fonction de nos disponibilités du samedi.

En dehors de ces créneaux, elles se font sur rendez-vous. Contacts :

- **Mairie de Cognac (heures ouvrables) : 04 66 85 27 88**
- **Café de Cognac : 04 66 85 28 84**
- **Mireille Viala : 09 67 06 38 58**
- **Jean-Louis Desvignes 06 84 66 45 72.**

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, le président remercie à nouveau tous les participants et ceux qui soutiennent l'association. La séance est levée à 18h 45.

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)
Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Gurailleur, cidex 2150, 30460 Cognac
Moulin.mouleyrette.free.fr moulin.mouleyrette@free.fr

Association « LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE »



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (BUREAU) Août 2019

-Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2017, renouvelable en 2020

La Gurailler, cidex 2150, 30460 COGNAC

-Vice- Présidente : Claudine BONNEFILLE, réélue en 2018 renouvelable en 2021

255, Chemin de la Gardie, 30340 ST JULIEN LES ROSIERS

-Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2019, renouvelable en 2022

L'Hoste, 30460 COGNAC

-Secrétaire adjointe : Anne CAILLE, réélue en 2017, renouvelable en 2020

210, Rue Jean de Bologne, 59500 DOUAI

-Trésorier : intérim assuré par Jean-Louis Desvignes

-Trésorière adjointe : poste à pourvoir

-Membres du bureau :

Annie TERNISIEN, réélue en 2017,	renouvelable en 2020
Jean-Marie CAILLE réélu en 2019	renouvelable en 2022
Paulette FERRIER, réélue en 2019,	renouvelable en 2022
Monique GRAS, réélue en 2017,	renouvelable en 2020
Jean TROUCHAUD, réélu en 2017,	renouvelable en 2020
Laurent VIALA, réélu en 2018,	renouvelable en 2021
Yann ROMANET, élu en 2018,	renouvelable en 2021
Jean-Marc DAUBOS, élu en 2018,	renouvelable en 2021
Muriel MENUET, élue en 2019,	renouvelable en 2022.

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)
Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Gurailler, cidex 2150, 30460 Cognac
Moulin.mouleyrette.free.fr moulin.mouleyrette@free.fr
